

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 22 Mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M. GIRIAT, M. GALLET, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, J-O. RABOT, C. BIOLAY, M. GRENIER,
Absents : V. KRYCK, H. GRANGE, A. NEUSSER, D. GANNE, G. MASRARI, M. CHALENDAR,
Absents excusés : J-M. PALINIEWICZ, M. LAPTEVA, C. TOWNSEND, Michèle GALLET, P. GUINOT, M-C. ROCH, W. DELAVENNE,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M. GIRIAT, M-C. ROCH à O. GUICHARD, W. DELAVENNE à J-F. OBEZ, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. LAPTEVA à S. MANFRINI, C. TOWNSEND à C. BIOLAY, Michèle GALLET à M. GALLET

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. RABOT adjointe administrative.

5. Culture – Mécénat « Art en campagne » 2023

Le mécénat est défini par la loi n°2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat comme une libéralité, un don. Il s'agit d'un « *soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général* ».

L'organisation de l'exposition « *Art en campagne 2023* » nécessite pour les communes d'Ornex et de Collex-Bossy d'afficher un budget prévisionnel de 30 000 € environ. La part de dépense prévisionnelle pour Ornex est de 15 000€

Il est proposé d'associer des acteurs privés aux projets de la collectivité à travers l'acte de don. La commune pourra ainsi financer son projet culturel par des ressources nouvelles. La démarche de mécénat permet ainsi d'impliquer, en fonction des opportunités, des particuliers ou les acteurs économiques dans les projets du territoire.

Il est proposé de fixer un objectif de don qui s'élève à 6000€ (soit 40% du budget total pour Ornex), visant à prendre en charge les dépenses liées à la communication et à l'impression du catalogue d'exposition.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE le Maire** à recevoir des dons des particuliers ou des entreprises qui souhaitent participer, de manière désintéressée au financement d'Arts en campagne 2023 jusqu'à hauteur de 6000€.

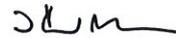
- DIT que les dons récoltés viendront s'inscrire en recette au BP 2023, et que ces crédits serviront au financement des dépenses liées à la communication et à l'impression du catalogue d'exposition.

Fait à Ornex, le 26 mai 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 26 mai 2023
Affiché le : 26 mai 2023

